

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 10 septembre à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 3 septembre 2024,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,
Virginie FAVIER, Sylvie MOREAU, Catherine PINEAU,
Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT, Christelle GIRAUD,
Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU, Bertrand QUINTARD et
Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 17
Présents : 14
Votants : 14
(dont 0 mandat)

Absents excusés : Éric MILLET, Cécile THOMAS et Thibault BONNANFANT
Secrétaire : Virginie FAVIER

Affiché le 12 septembre 2024

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

DÉMISSION DE MONSIEUR LEFEVRE PASCAL, CONSEILLER MUNICIPAL
(délibération n° 2024-09-01)

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L 270 du code électoral,

Considérant l'acceptation de Madame la préfète des Deux-Sèvres de la demande de
démission de Monsieur Pascal LEFEVRE, à ses fonctions d'adjoint en date du
23 juillet 2024, ainsi que membre du conseil municipal,
Considérant qu'il n'y a pas plus de candidat sur la liste « Bien vivre à Azay »,

Madame Virginie FAVIER et Monsieur Louis-Marie MERCERON souhaitent intégrer la
commission solidarité et accompagnement et Madame Fabienne POUZET et Monsieur
Jean-François RENOUX souhaitent intégrer la commission Culture et vie associative.

Le conseil municipal, par un vote majoritaire (13 voix pour et 1 abstention) :

- Valide la démission de Monsieur Pascal LEFEVRE de ses fonctions d'adjoint ainsi
que membre du conseil municipal,
- Fixe à 4 le nombre d'adjoints,
- Valide l'intégration de Madame Virginie FAVIER et Monsieur Louis-Marie
MERCERON à la commission « Solidarité et Accompagnement » et l'intégration de
Madame Fabienne POUZET et Monsieur Jean-François RENOUX à la commission
« Culture et vie associative ».

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX

La secrétaire de séance,
Virginie FAVIER